

NOUVEAU

au Service Enfance

Découvre les activités loisirs du jeudi!

Tous les jeudis de 16h45 à 18h dans la salle polyvalente



AVEC BREWEN
18 places maxi

Ouvert aux enfants en CM1-CM2-6ÈME

Les activités loisirs, qu'est-ce que c'est?

Ce sont des activités proposées par le Service Enfance pour les enfants le soir après l'école.

Pour cette année de lancement, une thématique **MULTISPORTS**, avec 5 cycles sportifs, est proposée aux CM1/CM2/6ème, **tous les jeudis en période scolaire**, **de 16h45 à 18h**, dans la salle polyvalente.

Comment ça fonctionne?

Après une période de découverte des sports proposés, les enfants pourront s'inscrire pour un ou plusieurs cycles d'activités.

Lors de cette période, les enfants sont libres de venir sur une ou plusieurs séances.

Lorsqu'ils sont inscrits pour le cycle d'activité, les enfants sont engagés sur l'ensemble de la période.

Quel est le programme d'activités pour l'année?

<u>Septembre - Octobre</u> : **Période découverte** (6 séances)

À partir du 11 septembre, un sport différent est à découvrir chaque jeudi, dans l'ordre des cycles d'activités de l'année. Le dernier jeudi sera une séance multisport libre.

Novembre - Décembre : Cycle 1 - TCHOUKBALL (7 séances)

Le tchoukball, c'est un sport unique où tu marques en faisant rebondir la balle sur un cadre spécial, comme un trampoline. Vitesse, esprit d'équipe, fair-play et rigolade au programme. À tester d'urgence!

<u>Janvier - Février</u> : **Cycle 2 - SCRATCH-BALL** (6 séances)

Tu aimes courir, lancer et rigoler ? Le cycle de scratch-ball est fait pour toi ! C'est un sport super marrant, où tu peux te dépenser, apprendre à viser et coopérer avec tes amis. Du rire garantie !

Mars - Avril : Cycle 3 - BADMINTON (6 séances)

Le badminton, c'est plus qu'un sport : c'est un jeu d'adresse et de vitesse où tu t'amuses à chaque échange. Viens essayer, tu ne voudras plus t'arrêter!

Avril - Mai : Cycle 4 - TIR À L'ARC (5 séances)

Attrape ton arc, vise juste... et tire dans le mille ! Le tir à l'arc, c'est le sport parfait pour ceux qui aiment les défis calmes mais super cool.



<u>Juin - Juillet</u>: **Cycle 5 - ULTIMATE** (5 séances)

Un frisbee, des copains, un terrain... et c'est parti ! Un jeu d'équipe rapide, fun et sans contact, où tout le monde joue et s'amuse.



Comment s'inscrire?

Pour pouvoir s'inscrire et participer aux activités loisirs, chaque enfant doit avoir au préalable rendu son dossier d'inscription unique, complet avec la copie des vaccins, auprès du Service Enfance.

La période de découverte est sans inscription.



Les inscriptions pour les cycles d'activités se font sur le portail famille.



Le nombre de places est limité à 18 enfants pour les cycles d'activités.



L'inscription à un cycle engendre la facturation du tarif forfaitaire de la période entière.

Ouels sont les tarifs?

Le tarif d'une séance est basé sur le tarif en vigueur de l'accueil périscolaire communal. Le tarif d'un cycle correspond au tarif d'une séance multiplié par le nombre de séances de la période.

Tarifs 2025-2026

| Quotient Familial | Période découverte Tarif/séance | Cycle 1 7 séances | Cycle 2 et 3 6 séances | Cycle 4 et 5 5 séances |
|--------------------|---------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Q1 (0 à 825 €) | 1,40 € | 9,80 € | 8,40 € | 7,00 € |
| Q2 (826 à 1000 €) | 1,70 € | 11,90 € | 10,20 € | 8,50 € |
| Q3 (1001 à 1200 €) | 2,25 € | 15,75 € | 13,50 € | 11,25 € |
| Q4 (1200 à 1400 €) | 2,50 € | 17,50 € | 15,00 € | 12,50 € |
| Q5 (+ 1400 €) | 2,80 € | 19,60 € | 16,80 € | 14,00 € |
| Hors Commune | 3,55 € | 24,85 € | 21,30 € | 17,75 € |

Foire Aux Questions

Je ne peux pas déposer mon enfant à 16h45, un animateur peut-il venir le chercher à la garderie ?

Oui mais uniquement lors des cycles d'activités de novembre à juillet. Ce service ne sera pas possible lors de la période découverte.

<u>Pour l'école Sainte Marie</u>: Brewen pourra venir chercher les enfants à 16h30 à la sortie de l'école. Il suffit pour cela de remplir une autorisation de prise en charge.

<u>Pour l'école du Groez Ven</u> : un animateur du périscolaire déposera les enfants à la salle polyvalente à 16h45.

Je ne peux pas venir chercher mon enfant à 18h, un animateur peut-il ramener à la garderie ?

L'accueil des parents à l'issue de l'activité est possible de 18h à 18h10. Passé ce délai, les enfants seront déposés dans les garderies des écoles par Brewen.

INFOS ET CONTACT

Service Enfance de Ploemel

service.enfance@ploemel.fr - 02 97 06 21 96 / 06 23 67 01 67